

**Zeitschrift:** Journal suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 53 (1956)  
**Heft:** 6

**Rubrik:** Conseils aux débutants

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*M. Baillod* demande comment il est possible qu'une ruche qui meurt pendant le transport et qui était acariosée à 80 % pouvait être accompagnée d'un certificat de santé signé par l'Inspecteur cantonal des ruchers de Genève ?

*M. Gassmann* tient à préciser qu'actuellement la législation tend à empêcher de tels abus. L'Office vétérinaire fédéral souhaite que nous nous associions à la lutte entreprise contre l'acariose. Les cantons sont sous séquestre jusqu'au moment où le traitement général ait été fait. Une région qui a fait le traitement général peut demander la levée du séquestre l'année suivante à la condition que les analyses soient satisfaisantes. Il y a des apiculteurs qui ont acheté des abeilles à Genève qui étaient acariosées. Il y a des cantons qui font un effort et tout le travail fait peut être compromis par l'introduction d'abeilles malades. Nous ne pouvons pas faire comme nous voulons, l'Ordonnance fédérale doit être respectée. Il y aura dans notre Journal deux catégories d'annonces afin d'éviter des ennuis aux apiculteurs des régions sous séquestre. Il est urgent que les cantons qui n'ont pas encore fait les traitements les fassent le plus rapidement possible de façon que le commerce des abeilles puisse se faire librement. *M. Hagnauer* s'élève contre l'affirmation de *M. Baillod*, il n'a jamais signé de certificat de santé. *M. Aviolat* souhaite que les traitements se fassent partout à la fois. *M. Valet* lui répond que c'est très difficile. Cette année le canton de Vaud traitera 11 districts. *M. Leuba* déclare que dans le canton de Neuchâtel des erreurs ont été commises et qu'elles auraient pu être évitées s'il y avait eu une meilleure coordination des efforts entre cantons. *M. Valet* croit que vouloir éliminer le mal jusqu'à sa racine est une illusion. Nous devons, comme par le passé, surveiller nos ruchers d'une manière vigilante. *M. Vorlet* trouve que le Service des pesées a perdu de sa valeur et qu'une réorganisation s'impose. *M. Meunier* est d'accord avec lui. Cette question est inscrite au programme d'activité de la Romande. *M. Soavi* fait la proposition suivante : demander au Liebefeld de libérer le Folbex de manière que chacun puisse se procurer ce remède et faire les traitements. *M. Leuba* lui répond que les apiculteurs qui ont fait les traitements peuvent l'obtenir. *M. Gobbo* déclare qu'à Neuchâtel le Folbex peut être obtenu par l'intermédiaire de l'inspecteur cantonal des ruchers. *M. Meunier* se déclare prêt à intervenir auprès de *M. Gübler* pour lui demander de libérer le Folbex partout et non pas seulement dans les régions traitées.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16 h. 10.

*Le Secrétaire* : P. ZIMMERMANN.

*Le Président* : P. MEUNIER.



## CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour <sup>juin</sup> mai 1956

Avec mai, le chaud nous est enfin revenu, et nous avons été surpris par ces quelques journées du début du mois où nous avons passé, sans transition, de l'hiver à l'été. Quelques magnifiques journées ensoleillées ont ouvert les corolles, et dents de lion, cerisiers, poiriers et pommiers ne formaient plus qu'un superbe tapis piqué d'innombrables bouquets blancs ou roses. Nos avettes n'avaient que l'embaras du choix, ne savaient où donner de la tête. C'était du

délire au rucher, et l'apiculteur regardait avec attendrissement ses mouches aller et venir dans un calme merveilleux. Dans la ruche, le couvain sautait d'un cadre à l'autre, les populations prenaient de l'ampleur et il fallait ajouter cadre après cadre pour donner à chaque colonie l'espace vital qu'elle réclamait. Au bord du lac, on plaçait les hausses et déjà quelques apiculteurs annonçaient leurs premiers essaims. L'hiver, février surtout, était oublié.

Malheureusement, ce temps merveilleux, cet enchantement pour les abeilles et nos yeux ne fut que de bien trop courte durée. Bientôt, la température fraîchit de nouveau, la pluie se mit à tomber glaciale. Nos pauvres avettes durent se contenter d'admirer du trou de vol cette table inépuisable, mais rendue inaccessible par des averses souvent orageuses. MM. les Saints de Glace tenaient à nous prouver qu'eux aussi avaient leur rôle à tenir dans cette grande symphonie printanière.

Au rucher, avril n'a guère tenu ce que nous attendions de lui ! Les ruchées ne se sont que fort peu développées et nombre d'entre elles se sont retrouvées, au seuil de mai, telles qu'elles étaient un mois auparavant. Heureusement, la nature est elle-même en retard et nos colonies pourront, malgré tout, profiter de la floraison des arbres fruitiers, à condition toutefois que le chaud s'installe définitivement, ce que nous ne sommes pas seul à espérer.

Comment se présentent nos colonies en ce milieu de mai, moment qui, dans nos régions de plaine, marque en général le commencement de la grande récolte ? Les apiculteurs rencontrés au hasard de courses diverses trouvent, à quelques exceptions près, que les ruchées sont très en retard, qu'il n'y a encore que peu ou pas de hausses posées. Il y a eu, dans de nombreux ruchers, du noséma, aussi trouve-t-on dans de nombreuses ruches des populations trop faibles comparativement à l'étendue du couvain. Les vieilles abeilles, celles qui ont hiverné, disparaissent avec rapidité, mais les superbes rayons de couvain que nous trouvons actuellement dans les ruches vont cependant permettre à nos populations de grossir rapidement.

Au moment où paraîtront ces lignes, la plupart des hausses auront été placées. En plaine, elles auront cependant bien de la peine à se remplir de cet odorant et parfumé miel de fleur tandis qu'à la montagne, tous les espoirs sont encore permis, et nous souhaitons que nos collègues de « Là-Haut » soient gratifiés d'un temps superbe et chaud à souhait. Leurs avettes pourraient alors mettre à profit tous les trésors que leur dispenseront les vieilles prairies à la flore encore si magnifique et si riche en plantes mellifères, plantes que, hélas ! nous ne rencontrons plus en plaine où tout a été labouré, retourné.

Du fait des faibles populations, les essaims sont très rares et recherchés cette année ; mais la saison ne fait que commencer !

Mon cher débutant, si vous avez le bonheur d'en recevoir un ou deux, prenez-en grand soin. Profitez de leur faire bâtir de beaux rayons qui feront la joie de vos abeilles et votre orgueil lors d'une visite de rucher par les apiculteurs de votre section ou, qui sait, le jury des concours.

Si vous disposez de quelques alvéoles royaux, changez les vieilles reines, et en particulier celles des essaims primaires. Vous préparerez, ce faisant, de superbes ruchées pour la saison prochaine et ne courrez pas le risque de les trouver orphelines au sortir de l'hivernage. Et si le temps est propice au moment de la seconde récolte, vous pourrez même espérer quelques kilos de miel de ces nouveaux-nés.

Mon cher débutant, l'élevage n'a guère été possible jusqu'à maintenant, la température étant trop instable pour assurer un bon résultat. Dès maintenant, il faudra y songer sérieusement, car les reines élevées en temps de récolte sont généralement meilleures que celles nées en fin de saison. Essayez donc un petit élevage pour vous faire la main car, en apiculture comme en toute chose : c'est en forgeant que l'on devient forgeron.

Soyez aussi prévenant envers vos butineuses ; facilitez leur accès à la ruche en ouvrant toute grande l'entrée du logis, en fauchant les herbes qui entravent leur vol. Protégez-les en éliminant les multiples pièges que leur tendent les araignées.

Juin est dans presque toutes nos régions, avec mai, le mois où la récolte bat son plein. Pendant cette période, l'apiculteur vigilant visite fréquemment ses colonies, ou plutôt ses hausses afin de s'assurer que ses abeilles ont assez de place pour loger la récolte. Dès que la première hausse est aux trois quarts pleine, et si la miellée dure encore, il faut doubler. Ce nouvel étage, mis dessus, a très souvent pour effet de donner plus d'ardeur aux butineuses, de les pousser hors de la ruche, tandis que le manque de place les incite à la somnolence, à la paresse devant tant de richesses accumulées.

Nous avons déjà signalé, il y a quelques années, le procédé utilisé par certains apiculteurs, disposant de peu de temps, pour le renouvellement de leurs reines. Au milieu de la récolte, les mères qui ne leur donnent pas entière satisfaction sont recherchées et tuées, puis le soin de l'élevage d'une nouvelle majesté est laissé à la colonie. Déchargées peu à peu des soins à donner aux larves, les abeilles peuvent se rendre plus nombreuses à la récolte. C'est une sorte de blocage de la ponte. Les jeunes reines élevées dans ces conditions, en cours de récolte, sont en général excellentes. Une visite trois semaines après l'orphelinage est obligatoire pour s'assurer de la présence de la nouvelle pondeuse ou permettre de faire le nécessaire dans le cas où l'opération n'aurait pas réussi. Avec ces jeunes mères, nées en juin, la ponte d'automne est assurée et les populations restent très fortes pour l'hivernage.

Cette pratique est fort simple, avouons-le, mise à part la recherche de la vieille reine. Ceux qui la pratiquent en disent grand bien et ont au moins le mérite de faire quelque chose pour le renouvellement de leurs reines, alors que tant d'autres ne font rien. Il y a cependant risque de consanguinité, mais il peut facilement être évité en introduisant quelques reines achetées chez des éleveurs sérieux ; elles apporteront au rucher un sang nouveau qui lui assurera santé et dynamisme.

Gingins, le 16 mai 1956.

M. SOAVI.



## DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

---

### Rapport sur l'activité de la section « Apiculture » du Liebefeld

*tiré du Landwirtschaftlichen Jahrbuch der Schweiz 1955  
traduit par P. Zimmermann*

#### *f) Maladies de la reine*

Chaque apiculteur sait par son expérience personnelle que la valeur, le développement et l'existence d'une colonie d'abeilles dépendent en premier lieu de la reine. Il est donc compréhensible qu'apiculteurs et savants portent un grand intérêt à nos recherches sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie de la reine abeille. Au cours de la période couverte par ce rapport, nous reçûmes pour examen approfondi 751 reines dont 396 (soit le 53 %) étaient malades ou d'une manière quelconque, anormales. Tout ce matériel nous permit de poursuivre nos recherches dans le domaine spécial de la pathologie des abeilles. Nous accordâmes une attention toute particulière aux maladies et anomalies de la reine qui jouent une certaine importance dans la pratique apicole, notamment le couvain bourdonneux maladif et les causes nombreuses de stérilité. Les résultats de recherches histopathologiques et certaines observations faites par les apiculteurs nous ont conduits à admettre que dans le cas du couvain bourdonneux maladif de la reine, très fréquent et très répandu, nous avons affaire à une maladie contagieuse à virus. On a pu démontrer que l'agent pathogène de la maladie provoquait des modifications dans certains organes de la reine et que l'apparition d'inclusions spécifiques dans le noyau cellulaire était caractéristique pour ce genre de maladie. Ces corps azidophyles peuvent être facilement mis en évidence au microscope à l'aide de méthodes appropriées de coloration histologiques et rendent ainsi possible un diagnostic absolument sûr. Malheureusement, le genre et le mode de